

Le tribunal suspend les travaux de la maison de retraite

Le tribunal administratif de Melun a finalement dit stop. Saisie en référé par l'association Préservons Rungis, la justice a ordonné la suspension des travaux de la maison de retraite. Depuis plusieurs mois, un bras de fer oppose la mairie et des riverains sur la construction d'un établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes (Ehpad) dans le centre-ville de Rungis.

Les membres de l'association dénoncent un projet massif qui dénature le centre de la commune. Plusieurs recours ont été déposés contre le permis de construire. Il y a quelques jours, le tribunal administratif a décidé de suspendre les travaux. « Parce que le dossier était incomplet, s'agace Raymond Charresson, le maire sans étiquette de la ville. Des oublis, comme l'absence du compteur de gaz sur les plans ou encore d'arbres en quantité suffisante. » Si l'édile comprend la déception des riverains qui voient leur cadre de vie se modifier légèrement, l'élu dénonce un « acharnement sans doute piloté par l'opposition ».

« Tout cela est dommage, analyse Raymond Charresson. Je rappelle que ce projet est prévu de longue date, avant même l'installation des habitants dans les maisons du quartier. Tout le monde était parfaitement au courant que ce projet verrait le jour. Des Rungisais attendent cet Ehpad pour s'y installer, nous avons déjà pris beaucoup de retard. C'est lamentable. »



RUNGIS, LE 24 FÉVRIER. Depuis plusieurs mois, un bras de fer oppose la mairie et des riverains sur la construction d'un établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes (Ehpad). La justice a ordonné la suspension des travaux.

(L.P./V.V.)

Un nouveau permis de construire est d'ores et déjà en cours d'instruction afin de reprendre le plus rapidement possible le chantier. « Dès que nous en prendrons connaissance, nous étudierons l'opportunité d'un nouveau recours, prévient déjà un membre de Préservons Rungis. Ce projet est incasable sur le terrain choisi. Au départ, ce cube de béton devait accueillir 60 lits, maintenant

c'est 90. Il n'y a pas la place. » L'association de 130 membres multiplie les opérations. Après avoir fait signer une pétition contre l'installation de l'Ehpad en centre-ville qui a réuni 900 signatures, elle multiplie les rencontres avec les élus et les services de l'Etat. « Le député-maire de la circonscription, Richard Dell'Agnola (NDLR ; UMP), nous a apporté son soutien, assure l'asso-

ciation. Nous avons également rencontré le sous-préfet. Il nous a garanti qu'il demanderait à ses services d'être attentifs lors de l'étude du nouveau permis. » Préservons Rungis propose que la maison de retraite soit construite sur la plaine sud. « Il y a la place qu'il faut, affirme l'association. C'est à 250 m de l'actuel projet et un projet d'urbanisation est déjà en cours d'étude. » V.V.